

Qu'avez-vous fait de mon contrat?

SAMEDI 09 JUIN 2012

Jean Jacques Rousseau *

EN COULISSE



Chères citoyennes, chers citoyens de Genève, il y a deux cent cinquante ans, j'ai écrit un traité de droit politique intitulé *Du Contrat Social* dans lequel j'examinais différents types de gouvernements, en analysais les qualités et les défauts, tentais de les dépasser et de déceler les moyens pour la collectivité humaine de s'organiser au mieux afin d'atteindre un objectif suprême: le bien commun. Les pistes proposées étaient minutieusement étayées, développées, considérées dans toute leur complexité, voire dans leurs contradictions (d'aucuns parleront de dialectique). Si mon ouvrage a eu un impact assez fort dans les décennies et les siècles qui ont suivi, force m'est de constater qu'aujourd'hui les propositions qu'il défendait ne semblent plus constituer une priorité. La situation en Suisse et à Genève me chagrine particulièrement, car j'avais pointé cette région du monde comme une des plus aptes à réaliser mes principes de droit politique. En effet, j'écrivais que le Contrat se réalisait plus ou moins facilement en fonction d'un certain nombre de paramètres préalables à son application. Parmi ces facteurs, notons: l'exiguïté du territoire, l'ancrage de traditions communautaires fortes, la fertilité du terrain, la possibilité de subvenir à ses besoins de manière quasi autarcique, les prémices d'un système de concertation collectif efficient. Toutes ces données correspondaient parfaitement aux réalités de Genève et de ses voisins, les cantons suisses. Mon espoir était grand. A l'heure, Genevois et

Genevoises, où vos représentants planchent sur une nouvelle Constitution (qui semble davantage avoir pour but de brader les conquêtes sociales du siècle précédent que d'améliorer le droit collectif), je rappelle que, selon mon Contrat, nul d'entre ces représentants n'est habilité à parler au nom des autres citoyens, car c'est le peuple unanime qui décide ce qui est bon pour lui, et lui seul; le système de représentation partielle est d'ores et déjà en soi une trahison de mes principes. Je rappellerais également que toute décision gouvernementale qui va à l'encontre des intérêts du peuple doit être considérée comme nulle et non avenue. Un gouvernement n'est qu'un instrument exécutif de la volonté du peuple. Il peut être destitué à chaque instant s'il ne remplit pas sa tâche. Un gouvernement digne de ce nom aurait donc dû empêcher par tous les moyens la récente fermeture de l'usine Merck Serono, obliger son fondateur Bertarelli à rendre des comptes, arrêter la direction de l'entreprise et la mettre en prison. De même, la collectivité, il y a quelques années, n'aurait jamais dû payer pour les turpitudes des instances dirigeantes de l'UBS, puisque cette décision inique allait à l'encontre du bien-être particulier comme collectif. Un gouvernement est une courroie de transmission, un point de liaison entre le peuple souverain et le fonctionnement de l'Etat; il ne peut se substituer à l'un ou à l'autre de ces deux bouts de la chaîne, sous peine de rompre l'équilibre. C'est aujourd'hui le cas. La liste est longue des aberrations qu'un petit noyau de personnes impose à la collectivité, profitant de ce déséquilibre. Il est clair que la confusion savamment entretenue de nos jours entre «démocratie» et contrat social ne sert qu'à assurer le maintien d'une élite corrompue sous des prétextes fallacieux. Il existe de nombreuses formes de démocratie comme je l'explique dans le livre trois du Contrat, et si j'en extrais certains éléments favorables à la réalisation d'un système politique qui assure le bien commun, à aucun moment je ne prétends que la démocratie – a fortiori selon la définition très souple qu'en donnent vos représentants – ne suffit à remplir cette tâche. Le modèle politique que je propose est pourtant fondé sur un postulat simple: un être humain, par pure logique, ne se fait pas de mal à lui-même; par conséquent, un Etat viable ne peut se composer que de la somme absolue de toutes ses composantes. La condition de sa genèse est celle de son succès, puisque jamais un corps ne se retournera contre un de ses membres sous peine d'amputation. Un Etat digne de ce nom ne nuira jamais à son géniteur, à savoir chacun d'entre nous. Nous sommes loin du compte.

* Avec l'aide de Dominique Ziegler, auteur-metteur en scène. Prochain spectacle: *Le Trip Rousseau/ Fermez les théâtres*, Théâtre St-Gervais, du 6 au 16 juillet.